

vous convient aux

1^{es} Assises nationales de l'aide à domicile

22 & 23 septembre

Espace Saint-Martin à Paris



© Julien Tromeur - Fotolia.com

© Accent - Fotolia.com

1^{es} Assises nationales de l'aide à domicile

Les 22 et 23 septembre 2010 à Paris

Durée des Assises : une journée et demie / 11 heures

Programme

Mercredi 22 septembre

13h00	Accueil des participants
14h00	Présentation des Assises
14h10	Ouverture des Assises <ul style="list-style-type: none">• Fabrice HEYRIÈS, directeur général de la Cohésion sociale• Claudy LEBRETON*, président de l'Assemblée des départements de France• Danièle KARNIEWICZ, présidente de la Caisse nationale d'assurance vieillesse
14h45	LA LOI BORLOO, 5 ANS APRÈS : LA QUALITÉ DE SERVICE, DES PAROLES AUX ACTES <p>« La proclamation de la qualité est dans ce monde la chose la plus répandue : elle prolifère. » C'est ce qu'a constaté l'Igas, non sans ironie, dans un récent rapport sur « Les conditions de la qualité des services d'aide à domicile pour les personnes âgées. » Entre les beaux discours et la réalité, que cache réellement cette notion de qualité de services ? Que mettent en place les acteurs ? Comment évaluer et contrôler efficacement la qualité de service ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Bruno ARBOUET, directeur général de l'Agence nationale des services à la personne <p>Commentaire et réaction :</p> <ul style="list-style-type: none">• Maxime AIACH, président de la FESP• André FLAGEUL, président d'UNA
15h45	LES PRESTATIONS DÉLIVRÉES RÉPONDENT-ELLES VRAIMENT À LA DEMANDE ? <p>Le gouvernement a confié au printemps à la CNSA la mission d'analyser le contenu des interventions à domicile et de réfléchir à l'élaboration et à l'évaluation des plans d'aide. Que ressort-il de cette réflexion ? Quelle est la vision des départements sur les prestations délivrées ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Jean-Marie ROLLAND, président du conseil général de l'Yonne, député UMP• ... <p>Commentaires et réactions :</p> <ul style="list-style-type: none">• Michel TANFIN, président de l'UNADMR• Jean de GAULLIER, président d'Adessa À Domicile
16h45	Pause
17h15	TARIFICATION DES SERVICES À DOMICILE : DU TARIF HORAIRE À LA DOTATION GLOBALE ? <p>L'ancienne tarification horaire a vécu ! Tous admettent son inadaptation et son iniquité. Mais comment inventer un nouveau mode de tarification prenant en compte l'ensemble des critères pertinents ? C'est à quoi a réfléchi l'ADF avec les associations gestionnaires.</p> <ul style="list-style-type: none">• Yves DAUDIGNY*, Sénateur PS et Président du Conseil Général de l'Aisne ; président de la commission sociale de l'ADF.• Emmanuel VERNY, directeur général de l'UNA <p>Commentaires et réactions :</p> <ul style="list-style-type: none">• Dominique LERY, Co-fondatrice associée d'Adhap Services• Évelyne MARION, conseillère territoriale en charge des SAP à l'APF
18h30	Fin de la journée

1^{es} Assises nationales de l'aide à domicile

Les 22 et 23 septembre 2010 à Paris

Programme

Jeudi 23 septembre

9h30	Réunions en ateliers
	<p><i>Atelier n°1 - Faut-il des services spécifiques pour les personnes handicapées ?</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Christine DUPRÉ, présidente de l'Association des directeurs de MDPH• Philippe CALMETTE, directeur général de la Fegapei• David CAUSSE, coordonnateur du pôle santé-social, directeur du service sanitaire de la Fehap <p><i>Rapporteur: Patrick ROTHKEGEL, directeur général d'Handeo</i></p> <p><i>Atelier n°2: Le nouveau défi de la prise en charge des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et de maladies apparentées</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Claude NEVENS, président de l'Aressad• Elizabeth HUBERT*, présidente de la Fnehad• Alix TORRES, directeur associé de Assidom <p><i>Rapporteur: Serge BIZOUERNE, PDG de Domplus</i></p>
11h00	Pause
11h30	L'APPORT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES
	<p><i>Si le facteur humain est irremplaçable, la technologie entre désormais au domicile des personnes en perte d'autonomie. Au-delà de l'opposition stérile entre homme et machine, comment utiliser aujourd'hui les nouvelles technologies pour une meilleure prise en charge ?</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Martin VIAL, président de Europ Assistance• Guillaume SARKOZY*, délégué général du groupe Malakoff Médéric• Alain FRANCO, CHU Nice, rapporteur de la mission « Vivre chez soi »
12h30	Déjeuner
14h00	Restitution des ateliers par :
	<ul style="list-style-type: none">• Patrick ROTHKEGEL, directeur général d'Handeo• Serge BIZOUERNE, PDG de Domplus
14h30	RÉSULTATS DU SONDAGE SOFRES / LE PARISIEN / LE JOURNAL DU DOMICILE & DES SERVICES À LA PERSONNE SUR L'AIDE À DOMICILE VUE PAR LES FRANÇAIS
	<p><i>Présentation :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Alexandra ECHKENAZI, reporter au Parisien/Aujourd'hui en France <p><i>Commentaires :</i></p> <p><i>La Sofres</i></p> <p><i>Réactions :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Alain MERGIÉ*, sociologue, directeur de l'institut Wei
15h15	PARTICULIER EMPLOYEUR EN PERTE D'AUTONOMIE : EST-CE VRAIMENT POSSIBLE ?
	<ul style="list-style-type: none">• Marie-Béatrice LEVAUX, présidente de la Fepem
15h35	L'IMPORTANCE DE LA FORMATION
	<ul style="list-style-type: none">• Thierry DEZ*, directeur général d'Uniformalion
15h55	L'IMPLICATION DES COMMUNES DANS L'AIDE À DOMICILE
	<ul style="list-style-type: none">• Patrick KANNER, président de l'Union nationale des Ccas
16h15	Conclusion des Assises par Luc BROUSSY, directeur de publication du Journal du Domicile et des services à la personne
16h30	Allocution de Nora BERRA, secrétaire d'État aux personnes âgées

* Sous réserve de confirmation

1^{es} Assises nationales de l'aide à domicile

Bulletin d'inscription

à retourner par fax au 01 40 21 07 36 ou par courrier à EHPA Formation, 55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris
Rens. : Céline Gaonach - 01 40 21 72 11 - celine.gaonach@ehpa.fr

Nom/prénom du participant

AV/05

Mme M.

Fonction :

E-mail :

Adresse de facturation

Nom de l'établissement :

Adresse :

Tél. : Fax :

E-mail :

Je m'inscris aux 1^{es} Assises nationales de l'aide à domicile qui auront lieu les 22 et 23 septembre 2010 à l'espace Saint-Martin à Paris 3^e, et adresse un chèque (ou un mandat administratif) d'un montant de 100 euros à l'ordre de EHPA Formation, qui m'adressera la confirmation d'inscription et la facture correspondante (valant convention de formation). N° d'agrément au titre de la formation professionnelle : **11753424075**

Je souhaite participer le 23 septembre 2010

à l'atelier n°1

à l'atelier n°2

Je souhaite également recevoir des « fiches congrès » SNCF (20 % de réduction).
Quantité :